



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Projet de zonage d'assainissement

Le Président de la Communauté du Pays de Luxeuil informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes d'ESBOZ-BREST, LA CORBIERE, MAGNIVRAY et ORMOICHE en exécution de l'arrêté du 17/09/2020, à des ENQUÊTES PUBLIQUES relative à l'approbation des zonages d'assainissement sur les communes d'ESBOZ-BREST, LA CORBIERE, MAGNIVRAY et ORMOICHE.

A cet effet, Monsieur Christian Paganessi, et Monsieur Bernard Thomassey ont été désignés par le Président du Tribunal administratif de Besançon en qualité de commissaires enquêteurs respectivement pour les communes d'Esboz-Brest et Ormoiche, et pour les communes de La Corbière et Magnivray.

Les enquêtes se dérouleront en mairies aux dates suivantes :

- Mairie d'Esboz-Brest du 19 octobre 2020 au 3 novembre 2020 inclus
- Mairie de La Corbière du 19 octobre 2020 au 3 novembre 2020 inclus
- Mairie de Magnivray du 23 octobre 2020 au 6 novembre 2020 inclus
- Mairie d'Ormoiche du 22 octobre 2020 au 5 novembre 2020 inclus

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers de projets de zonages d'assainissement seront consultables par le public en mairies aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie et également sur un poste informatique mis gratuitement à la disposition du public dans les mairies d'ESBOZ-BREST, LA CORBIERE, MAGNIVRAY et ORMOICHE aux lieux et heures d'ouverture précités, ainsi que sur les sites internet suivants dédiés à chaque enquête publique :

- <https://www.registre-dematerialise.fr/1917> (Esboz-Brest),
- <https://www.registre-dematerialise.fr/1918> (La Corbière),
- <https://www.registre-dematerialise.fr/1920> (Magnivray),
- <https://www.registre-dematerialise.fr/1919> (Ormoiche).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations sur les registres d'enquêtes disponibles en mairies aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie, ou les adresser aux commissaires enquêteurs par courrier en mairies ou à l'adresse de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil, (22 rue Jules Jeanneney 70300 LUXEUIL LES BAINS), ou par voie numérique, préférentiellement sur les registres dématérialisés ou par courrier électronique aux adresses mail suivantes :

- enquete-publique-1917@registre-dematerialise.fr (Esboz-Brest),
- enquete-publique-1918@registre-dematerialise.fr (La Corbière),
- enquete-publique-1920@registre-dematerialise.fr (Magnivray),
- enquete-publique-1919@registre-dematerialise.fr (Ormoiche).

Les déclassements de tout usager dans les locaux des mairies s'effectueront selon les principes généraux de gestion des flux de personnes et dans le respect des mesures dites « barrières ». Le port du masque est obligatoire et tout usager souhaitant déposer une observation dans le registre d'enquête est tenu d'apporter son propre stylo.

Les observations transmises par courriel, courrier postal ou registre d'enquête papier seront importées dans les registres dématérialisés dédiés à chaque enquête publique et donc visibles par tous.

Les commissaires enquêteurs recevront le public en mairies aux jours et heures suivants :

Pour la commune d'Esboz-Brest (M. Paganessi) :

- Le lundi 19/10/2020 de 9h00 à 11h00 en présentiel et de 11h00 à 12h00 en entretien téléphonique
- Le mardi 03/11/2020 de 14h00 à 15h00 en entretien téléphonique et de 15h00 à 17h00 en présentiel

Pour la commune de La Corbière (M. Thomassey) :

- Le lundi 19/10/2020 de 15h00 à 16h00 en entretien téléphonique et de 16h00 à 19h00 en présentiel
- Le samedi 31/10/2020 de 9h00 à 10h00 en entretien téléphonique et de 10h00 à 12h00 en présentiel

Pour la commune de Magnivray (M. Thomassey) :

- Le vendredi 23/10/2020 de 9h00 à 11h00 en présentiel et de 11h00 à 12h en entretien téléphonique
- Le vendredi 06/11/2020 de 14h00 à 15h00 en entretien téléphonique et de 15h00 à 17h00 en présentiel

Pour la commune d'Ormoiche (M. Paganessi) :

- Le jeudi 22/10/2020 de 14h00 à 15h00 en entretien téléphonique et de 15h00 à 18h00 en présentiel
- Le samedi 31/10/2020 de 9h00 à 10h00 en entretien téléphonique et de 10h00 à 12h00 en présentiel

Une copie du rapport et des conclusions motivées des commissaires enquêteurs sera déposée au siège administratif de la CCPLx et consultable sur son site internet pendant une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête.

Elle sera également transmise en mairies d'ESBOZ-BREST, LA CORBIERE, MAGNIVRAY et ORMOICHE, pour y être sans délai tenue à la disposition du public pendant la même durée d'un an.